

- Buguelès
- Penvénan
- Port Blanc

n°11

octobre 2011

SOMMAIRE

TAOLENN

Tout savoir.....	2
Le coin des jeunes.....	3
La vie des asso.....	4
Vous y serez !.....	4
C'est parti !.....	5
Nature / Santé.....	5
Calendrier des fêtes.....	5
A l'honneur.....	6
On en parle.....	6
Les infos pratiques.....	6
Tout voir.....	7
Dans le rétro.....	7/8
État civil.....	8

Penvenan

naturellement...

EDITO

Pennad-stur



*Er mare m'emaon o skrivañ ar gerioù-mañ
emaomp djia war dreuzoù devezhioù sioul
ar goañv. Hon holl gevredigezhioù zo en
ho kichen evit ma vo tu deoc'h d'en em reiñ d'an
diduamantoù a blij deoc'h : troioù-bale, c'hoarioù
stroll, hep ankouaat ober jiminas, embreger ho korf,
galoupat, h.a...*

*Laouen on, evit echuiñ, eo bet paseet-mat an distro-
skol a-drugarez d'ar renerez, da dud bugale ar skol
publik ha d'an dilennidi, zo bet mennet.*

*Rak krouet ez eus bet ur post skolaer ha tu a vo
evel-se d'ar skolidi da labourat aesoc'h e-barzh
klasoù gant nebeutoc'h a vugale.*

Michel Deniau, an aotro maër

A l'heure où j'écris ces mots, nous commençons à rentrer dans nos journées paisibles d'hiver. Toutes nos associations sont à vos côtés afin de vivre en toute quiétude vos loisirs favoris : randonnées, jeux de sociétés, sans oublier la gymnastique, la remise en forme, le footing, etc... Enfin, je me félicite que la rentrée scolaire se soit effectuée dans de bonnes conditions grâce à la persévérance de la directrice, des parents d'élèves de l'école publique et des élus. L'obtention de la création d'un poste d'enseignant va ainsi permettre aux élèves de trouver un confort de travail dans des classes moins chargées.

Michel Deniau, le maire

Interview Pennad-kaoz

Véronique Biez, Service urbanisme.

Voilà plus de 15 ans que vous êtes à la mairie de Penvénan. Qu'elle a été l'évolution de votre carrière ?

J'ai débuté en 1995 à l'accueil et au service état civil, puis j'ai évolué vers le secrétariat et plus particulièrement aux services techniques et urbanisme.

Depuis combien de temps êtes-vous au service urbanisme ?

Depuis fin 2007. Suite au départ en retraite de Mme Jupillat, et dans le cadre de la réorganisation des services, mon poste s'est spécialisé dans ce domaine.

Pouvez-vous nous définir le type de dossier que vous avez à traiter à l'urbanisme ?

Le principal concerne les autorisations droit des sols, c'est à dire les certificats d'urbanisme, les permis de construire, les déclarations préalables, les alignements...

Peut-on dire que vous êtes le trait d'union entre les élus, les services de l'état et les administrés ?

Effectivement, la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) de Lannion est notre service instructeur avec lequel je suis en relation, mais également les services de la sous-préfecture.

Chaque semaine, j'assiste à la commission municipale urbanisme qui examine toutes les demandes.

Vous avez travaillé sur le PLU. Un gros dossier. Pouvez-vous nous en dire plus ?

J'ai assuré le secrétariat de la commission PLU durant son élaboration et ce depuis 2008.

Le PLU a été approuvé par le conseil municipal le 14/04/2011 et rendu exécutoire le 16/06/2011.

Vous bénéficiez depuis peu d'un nouvel espace de travail au rez-de-chaussée de la mairie. Quels en sont les avantages pour le public ?

Toutes les personnes souhaitant des renseignements sur leur projet d'urbanisme peuvent venir en mairie. Mon nouveau bureau au rez-de-chaussée rend ce service plus accessible à tous.

Pour vous rencontrer, avez-vous des jours de permanences ?

Je reçois les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h.

Les plans, le règlement du PLU..., sont également consultables à l'accueil tous les jours aux heures d'ouverture de la mairie.



Tout savoir

Goût pep tra

■ Fleurissement 2011 et entretien des espaces verts. Une commune fleurie dans un espace plus sain.

Comme chaque année, la commune organise un concours « maisons fleuries ». Ont obtenu dans la catégorie de moins de 1 000 m² :

- Le 1^{er} prix : Mr et Mme Guillerme, 18 rue de Lannion
- Le 2^e prix : Mr et Mme Basset, 2 résidence Lise Bellec
- Le 3^e prix : Mr et Mme Kerempichon, 40 rue de Leur min

Le peu de candidats inscrits au concours dans les catégories « grands jardins » et « façades fleuries » n'a pas permis à la commission de retenir un classement.

Félicitations aux commerçants qui ont fleuri leur commerce. Une fois de plus, la commune de Penvénan a été récompensée pour son fleurissement. Elle se voit décerner le 1^{er} prix « Pays Touristique » et le 3^e prix départemental.

Un fleurissement plus lifté que par le passé mais suivi d'un fleurissement d'hiver. Dans l'objectif premier de préserver la qualité de l'eau, les méthodes d'entretien des espaces communaux évoluent de manière à utiliser de moins en moins de produits phytosanitaires et à terme de ne plus les utiliser sur la commune. Des techniques alternatives ont donc été développées : balayage, désherbage thermiques... Cette évolution se traduit parfois par quelques herbes folles en bordure des trottoirs. Mais, moins de produits chimiques c'est un environnement plus sain pour tous. Cette évolution est parfaitement cohérente avec le plan Ecophyto 2018 qui vise une réduction de moitié des quantités de produits

phytosanitaires utilisés en France.



Travaux en régie :

- calage des accotements par les services techniques rue Alexis Carel suite enrobé Bourgeois Pichard
- Création de trottoir rue des perdrix par les ST
- Rénovation des bacs à vaisselles au camping des Dunes
- suite des aménagements des bureaux des services techniques à l'étage de la mairie

2

■ La fin d'un gros chantier

En présence des représentants de la paroisse et des entreprises, Mr le maire, les élus et les services techniques se sont rendus à l'église de Penvénan pour la fin de la restauration de l'édifice. Elle a eu lieu sur 3 tranches en 3 ans pour :

- La réfection du lambris dans la nef
- La dépose du beffroi métallique des années 60
- Le réempoutrement et la pose des planchers dans le clocher
- Le rejointage de la maçonnerie et le gougeonage des pierres
- Le remaniage de la toiture
- La réfection du beffroi
- La mise au norme de l'électricité
- La mise en peinture des portes.

Un gros chantier pour la commune pour un coût total de 775 000 € TTC. Le devis était à l'origine de 550 000 € (État : 127 959 € HT ; Région : 81 353 € HT ; Conseil Général : 55 245 € HT ; Fond parlementaire : 5 000 €. Soit 58.7 % de subvention). La remise aux normes de l'électricité n'avait pas été prise en compte.

Après échafaudage de la partie Nord et Est, il a été mis en évidence qu'un remaniage du toit ne suffisait pas, mais nécessitait une réfection de la toiture complète. Après dépose de la toiture, mauvaise surprise, la charpente était également en mauvais état. Ces trois éléments justifient le dépassement du devis.

Mr le maire remercie tout particulièrement Mme Hamonou et l'équipe paroissiale pour leur compréhension et pour avoir été l'interface entre les acteurs du chantier et les paroissiens.

Une pensée pour notre regretté abbé Feutren qui aurait été heureux de voir son église retrouver sa sérénité.



Le coin des jeunes

Korn ar re yaouank

■ Une nouvelle classe à l'école publique

En raison d'importants effectifs, en particulier dans la classe de CE1-CE2 (33 élèves) et de CM1-CM2 (32 élèves), l'école publique a obtenu l'ouverture d'un poste d'aide pédagogique.

La nouvelle enseignante, Armelle Riou, a pu, dès son arrivée, prendre une classe de CE2-CM1 (23 élèves). Les CM2 sont désormais 20 et les CE1-CE2 22.



L'école du Sacré-Cœur au secours de la planète

Le temps des apprentissages est bel et bien entamé. Un projet autour du développement durable va éclore. Pour sensibiliser aux gestes simples de l'écocitoyenneté, l'école profitera de la transformation du SMITRED. L'objectif, par le biais de travaux scientifiques, artistiques ou civiques, sera de prendre conscience de nos gestes quotidiens sur la planète. On visitera le centre de tri, on donnera une deuxième vie aux déchets, on aidera peut-être nos parents à changer leurs modalités de tri sélectif, on expérimentera et on apprendra les gestes simples qui rendront la mer de Port-Blanc plus bleue, la commune de Penvénan plus verte et les programmes scolaires peut-être plus respirables...

A lire : la plaquette de notre école se trouve dans les commerces de la commune.

Le Sacré-Cœur en habit de rentrée.

Cette année, quand l'école a ouvert ses portes, les élèves du Sacré-Cœur n'ont pas seulement perçu l'odeur de craie (ou de Velleda désormais...) mais des effluves de peinture fraîche. En ce premier jour, le bâtiment des maternelles, comme chacun des petits écoliers, s'est mis aussi en frais de toilette. Après la salle de sieste, toute cotonneuse et molletonnée, restaurée grâce aux talents des parents d'élèves, le hall d'entrée revêt des allures plutôt inattendues : un espace plus vaste, plus clair, plus chaleureux. Les maîtresses, outre le soin apporté au décorum, ont misé sur le sens de l'accueil : chacun reconnaît son casier qu'il pourra continuer à personnaliser. Les parents ont aussi apprécié de pouvoir participer au cérémonial de rentrée en entamant le dialogue autour d'un café préparé par les membres de l'APEL.

Un autre moment très attendu par tous les écoliers : la récréation ! L'occasion de courir, sauter, se raconter les grandes vacances, mais aussi retrouver les nombreux jeux achetés à la fin de l'année précédente (merci encore à l'APEL) : ballons sauteurs, pédalos, structure motrice en kit...



Festival de Bugueles

10 & 11 Août 2012

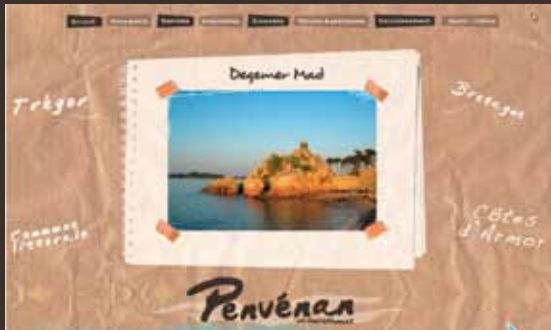


La vie des assos

Buhez ar c'hevredigezhioù

■ Un rappel aux associations !

Mesdames et messieurs les présidents d'association. Un document est à votre disposition sur le site de la commune www.ville-penvenan.fr ou en mairie pour annoncer toutes vos manifestations et évènements sur le calendrier des fêtes. N'oubliez pas, plus vous communiquez, plus l'info est diffusée !



■ Ca y est, la salle de la section ACP remise en forme s'agrandie

Située au rez de chaussée, à l'entrée du bâtiment de la salle des fêtes, la section remise en forme met à disposition de ses adhérents : dans la première salle des appareils de cardio (tapis, vélos, rameurs et autres) et dans la deuxième salle des appareils de renforcement musculaire.

Ouverte de 9h à 21h tous les jours de la semaine, chacun peut y pratiquer ses exercices favoris. Les nouveaux adhérents sont obligatoirement guidés les deux premières séances pour l'apprentissage des appareils.

Du lundi 3 octobre au mardi 20 décembre (sauf vacances scolaires), la formation est dispensée par Solène Guillemette diplômée. Cette formation a lieu les lundis de 17h15 à 18h30 et les mardis de 18h15 à 19h30 sur rendez vous préalable auprès de la présidente.

Pour adhérer, vous pouvez contacter Mme Myriam Allainmat présidente, les lundis de 17h30 à 19h30 et les mercredis de 19h à 20h (Téléphone 06 61 05 02 98 ou 02 96 92 69 42). Les tarifs : 80 € pour les adultes, 45 € pour les étudiants, chômeurs ou - 18 ans.

News :

La surface d'évolution est en passe d'être doublée dans ce quatrième trimestre. Dans un espace de pratique plus aéré et agrandi, la section augmentera le nombre d'appareils tels que tapis de course, vélos fitness, elliptique et autres qui sont très prisés et pourra ainsi s'autoriser un plus grand nombre d'adhérents.



Vous y serez !

Eno e vefet

■ La 6^{ème} édition du festival de Buguelès aura lieu exceptionnellement les 10 et 11 AOUT 2012.

A cette occasion, l'association l'Air du Large fêtera ses 10 ans d'existence, avec une programmation exceptionnelle confiée à Jacques Guérin de Quai-Ouest de Brest (programmateur du Festival du bout du monde, des Chants de Marins de Paimpol, et de Tonnerre de Brest 2012 etc...). Le vendredi une programmation orientée vers la culture celtique et maritime est maintenue.

Un concours de la meilleure affiche est ouvert à tous.

Les projets sont à déposer jusqu'au 15 décembre 2011.

Renseignements au 06 87 40 00 04 airdularge.secret@sfr.fr

Collaboration avec les associations de Penvenan.

Pour créer une dynamique sur l'ensemble de la commune à l'occasion du festival, une entente avec le plus grand nombre d'associations est souhaitée.

Renseignements au 06 87 40 00 04 airdularge.secret@sfr.fr

L'air du Large adhère au « Collectif des festivals de Bretagne pour le développement durable, Agenda 21 Culture » et participe activement dans l'association « MARIFESTI » Maritime Festivals International.

■ AT PENVENAN :

Nouvelle équipe, c'est reparti pour un tour !



Depuis septembre, l'association de tennis de Penvenan, et son nouveau bureau, sont repartis pour une nouvelle saison... au programme entraînements physiques et spécifiques doubles, stages pour les jeunes, animations thématiques et si tout se passe comme prévu, un déplacement à Roland Garros sera organisé en fin de saison.

L'ATP propose des cours adaptés par niveau pour les jeunes et les adultes, et intègre aussi bien des nouveaux adhérents en loisir seul qu'avec entraînement, tout au long de l'année.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Jennifer au 06 85 94 01 66 ou Yoann Loyer, président, au 06 20 61 50 76. Vous trouverez également des informations sur le club via le site web <http://www.club.fft.fr/atpenvenan/>.

C'est parti !

Bec'h dezhi

■ Une visite gourmande

Les élus ont déjeuné avec les anciens après avoir visité les nouvelles cuisines du foyer logement, en compagnie de Didier Broudic et Eric Dubois. Dans des locaux parfaitement adaptés un matériel « high tech », fours ultramodernes, chambres froides, machines à laver ultra-performantes, aux normes américaines HACCP (Hazard Analysis Crisis Control Point), pouvant assurer les liaisons chaudes pour l'école, les liaisons froides pour le centre de vacances ou le centre aéré. Avec ses 3 cuisiniers, la cuisine est apte à fournir encore plus de repas que les 500 quotidiens. Une belle réussite, de l'argent bien placé (280 000 €) pour des outils à la pointe. Et tout ça pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



■ SMICTOM TRAITEMENT DES DÉCHETS

Horaires de la déchetterie du Quillio située à Minihy-Tréguier de novembre à mars :

- du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
- Elle est fermée les dimanches et jours fériés.

Collecte des ordures ménagères à partir de 6 h :

- Lundi : le Bourg, Port-Blanc et Buguéls
- Jeudi : les écarts et commerçants

Contact / SMICTOM : 02 96 92 90 60

5

Nature / santé *Natur*

■ Chaque geste compte

Vous avez trois collecteurs à votre disposition

Le premier pour le plastique et les métaux (acier et aluminium)

Bouteilles transparentes (eau soda) bouteilles opaques (assouplissants, produits ménagers), les boîtes de conserve, les aérosols, les cannettes, les bouteilles d'huile, les flacons de vinaigrette, mayonnaise, ketchup...

Le second pour le verre

Qui reçoit les bouteilles, les bocaux, les pots en verre alimentaire.

Le troisième pour le papier

Les journaux, magazines, revues sans film plastique, les cartonnettes (emballages des yaourts, paquets de gâteaux, céréales...) et les briques (lait, jus de fruits, soupes...)

Les déchets collectés au niveau des éco-points doivent impérativement être déposés dans les colonnes ou dans les volières et non aux abords.

D'autre part les usagers transportant des déchets verts dans leur remorque perdent une partie de leur chargement sur les routes en allant les porter à la déchetterie. Afin d'éviter tout incident et accident nous vous rappelons qu'il est nécessaire de bâcher ou sangler les chargements.



Calendrier des fêtes

Octobre

Samedi 22 : loto, le rêve d'Alexis, salle des fêtes

Novembre

Samedi 26 : soirée danses, ACP Trégor Danses, salle des fêtes

Décembre

Samedi 03 : loto, société de chasse, salle des fêtes

Dimanche 04 : marché de Noël, Comité des fêtes, salle des fêtes

Samedi 10 : soirée danses bretonnes, ACP danses bretonnes, salle A. Le Braz

Les 16 et 17 : expo-vente, atelier loisirs, salle A. Le Braz



A l'honneur

Da enoriñ

Jardins secrets 2011, organisé par l'OT avec le soutien des services techniques de la commune. Dimanche 9 octobre, sur les hauteurs de Pellinec, le château de Crec'h Bleiz a accueilli avec succès plus de 30 exposants et un public passionné de plantes.

■ Les services techniques

Avec discrétion et efficacité, Anne Sophie Le Picard, secrétaire des services techniques de la commune, assure l'accueil téléphonique de son service, prépare les dossiers des marchés publics et les arrêtés municipaux, met en forme les délibérations, gère le planning des congés du personnel technique et remplace Véronique Biez à l'urbanisme en son absence.



On en parle

Kaoz zo anezhañ

■ Le livre en poche, Voyagez léger.

Grâce aux dons importants de livres de poche, la bibliothèque municipale peut offrir un nouveau service à ses abonnés.

Les lecteurs qui souhaitent emprunter des livres pour partir en voyage, sans encombrer leur bagage, ont à leur disposition tout un rayonnage de livres petit format, qu'ils peuvent emprunter pour une durée illimitée.



■ Surveillez vos boîtes aux lettres.

Bientôt le nouveau guide pratique 2012 sera à votre disposition. Comme l'an passé vous y trouverez toutes les informations concernant la commune, les services et les associations.

Merci aux annonceurs grâce à qui ce document indispensable peut voir le jour.



■ Des nouveaux commerçants dans notre commune.

- Natacha Ouamour est la nouvelle propriétaire du magasin de fleurs « La goutte d'Ô », rue du général de Gaulle. Tél : 02 96 92 78 03
- Jean-François Urvoy, pêcheur, propose la vente directe de crustacés et coquilles Saint-Jacques, 20 rue des patriotes. Tél : 02 96 92 79 44

6

Infos pratiques

Accueil :

tél : 02 96 92 67 59
fax : 02 96 92 74 64
ouverture du lundi au vendredi
8h30 / 12h et 13h30 / 16h30
Fermeture le jeudi après-midi.

Permanences des Elus en mairie :

Michel Deniau, Maire - le jeudi de 10h à 12h.
Monique Garel, commerce et artisanat, le lundi de 10h à 12h.
Pierre Simon, urbanisme, le vendredi de 10h à 12h.
Thierry Hamon, affaires scolaires, culturelles et sportives, le vendredi sur RdV.
Martine Kerempichon, communication, tourisme, développement durable - le mardi de 14h à 16h sur RdV.

Au foyer logement et CCAS :

Micheline Le Cozannet, affaires sociales, les lundi et jeudi de 9h à 11h30.
Anne-Marie Ollivier, aménagement de l'espace, logement social, le mercredi de 14h à 16h sur RdV et le vendredi de 10h à 12h.
mairie@ville-penvenan.fr
www.ville-penvenan.fr

Service des travaux :

permanence assurée tous les jeudis de 10h30 à 12h en mairie.

Recensement de la population

Vous réserverez le meilleur accueil aux agents recenseurs du 19 janvier au 18 février. La liste des agents sera communiquée par voie de presse.

Numéros utiles :

bibliothèque 02 96 92 65 92
capitainerie 02 96 92 89 11
C.C.A.S. 02 96 92 77 68
centre de vacances 02 96 92 69 56
www.centrevacances.fr.st
centre nautique 02 96 92 64 96
www.cnportblanc.fr
Cyb-esp@ce 09 77 85 39 08
école publique 02 96 92 65 18
école publique 02 96 92 66 77
garderie 02 96 92 66 77
école du Sacré-Cœur 02 96 92 72 11
foyer logement 02 96 92 72 14
halle des sports 02 96 92 62 50
salle des fêtes 02 96 92 72 10
OT Côte des Ajoncs, Penvenan
02 96 92 81 09
www.tregor-cotedajoncs-tourisme.com

CC3R :

Communauté de Communes des Trois Rivières 02 96 92 33 46
www.cc3r.com

Numéros d'urgence :

Médecins de garde et pharmaciens appeler le 15
Police 17
Pompiers 18
SAMU 15
Appel depuis un portable 112
Sauvetage en Mer 02 98 89 31 31



Tout voir *Gwelet pep tra*

■ A vos tablettes

- Le Comité de Jumelage Penvenan/Castlecomer a reçu, du 22 au 26 juillet, deux membres du Comité de Castlecomer : Colm (jeune chanteur et guitariste qui avait participé en ouverture au festival de « L'Air du Large » à Buguelès en 2010) accompagné de son père.
- Les conversations en anglais reprendront tous les mardis, au centre Anatole Le Braz, à partir du mois de Janvier.



- Le forum des associations 2011 s'est déroulé cette année à la halle des sports avec le succès habituel. Les associations ont fait le plein chacun y a trouvé son sport ou son activité préférée.



■ La JAP

Après avoir dignement fêté ses 70 Ans a entamée la saison 2011-2012. 3 équipes seniors et une équipe féminine, une équipe de vétérans, des jeunes de U15 à U19 et une école de foot de plus de 60 jeunes font encore et toujours vivre la JAP. Les inscriptions sont toujours possibles le samedi a partir de 13h30 au terrain de foot.

■ Les pompiers plongeurs du département en stage à Port-Blanc.

Le séjour des 14 premiers plongeurs s'est déroulé début septembre au centre de vacances et au centre nautique (un stage identique a eu lieu à partir du 19/09 pour les 14 autres plongeurs). Ce stage placé sous



la responsabilité du lieutenant Patrice Darche, conseiller technique départemental et de Guy Rechel, son adjoint a pour but d'augmenter les acquis en matière de plongée, et d'étudier le nouveau matériel et de passer les tests pratiques et médicaux afin de conserver le certificat d'aptitude à la plongée. Les plongées se sont faites le matin à 40 m et entre 20 et 25 l'après midi.

Lors du stage, Gilbert Bougeant a effectué sa 1000^{ème} plongée rejoignant ainsi ses collègues Deflandre, Darche et Le Mau.

■ Nouveauté à la salle des fêtes.

De nouvelles tables rondes et des chaises neuves sont à disposition pour les réceptions, soirées et diverses manifestations. Les tables peuvent recevoir 8 à 10 personnes et permettent une mise en place plus conviviale pour les invités et les participants.

Dans le rétro

Er c'hilseller

Histoire de l'île Saint-Gildas et de son pardon

11^{ème} Partie : L'île Saint-Gildas, de 1940 à nos jours..

Durant l'été 1939, Alexis Carrel, âgé de soixante-six ans et nouvellement mis à la retraite par l'Institut Rockefeller de New York, est à Saint-Gildas, comme à l'accoutumée⁽¹⁾. Son séjour est toutefois bien différent de ceux des années précédentes, car la splendeur des paysages ne peut faire oublier la situation internationale, extrêmement tendue, qui rend inéluctable une nouvelle guerre franco-allemande, finalement déclarée le 3 septembre.

Après quelques hésitations, Carrel - non mobilisable compte tenu de son âge - décide de ne pas repartir aux U.S.A., mais de gagner Paris, le 19 septembre ; dès octobre, il tente d'y monter un centre de recherche dédié au transport et à la conservation du sang,

en liaison avec l'Institut Pasteur. Le 20 mai 1940, il s'embarque pour l'Amérique, étant officiellement chargé par le Gouvernement français de négocier une aide pour financer un hôpital de campagne. Quelques jours plus tôt, le 12 mai, le Pardon de saint Gildas s'est déroulé normalement, en dépit du déclenchement de l'offensive générale des armées allemandes. *Le Journal de Lannion* annonce ainsi le programme : « Vêpres à 2 H ¼ ; procession dans l'île et bénédiction des chevaux ; ceux-ci pourront se rendre facilement par la piste de Buguelès. Les pèlerins trouveront barques et vedettes au quai, au Port-Blanc ».

Après l'armistice, Anne Carrel choisit de revenir à Penvenan en compagnie d'Antoinette Folliot,

employée par le couple depuis 1935, et native d'Octeville-l'Avenel (Manche). Sa fidélité à Saint-Gildas pousse cette dernière à rester sur l'île, même après la disparition d'Anne Carrel, en 1968. Décédée à l'hôpital de Tréguier le 20 mai 1975, elle est enterrée dans l'enclos de la chapelle Saint-Gildas, conformément à ses dernières volontés, sous une simple croix de métal portant son nom.

⁽¹⁾ Cet article s'attache uniquement à la description d'un fait historique objectif : la présence d'Alexis Carrel sur l'île Saint-Gildas, de 1922 à 1944. Ni l'auteur, ni la Municipalité de Penvenan n'entendent s'immiscer dans la polémique entourant les conceptions philosophiques et eugénistes d'Alexis Carrel ainsi que ses positions politiques, notamment durant la seconde guerre mondiale.

Dans le rétro

Er c'hilseller

L'île Saint-Gildas de 1940 à nos jours.

suite de la p. 7

Les deux femmes assistent, le 5 août 1940, à l'arrivée des Allemands sur l'île, lesquels procèdent à diverses réquisitions. Le 13 août, Anne Carrel note dans son journal : « On a pris toute mon essence... Je ne reçois plus aucun courrier, ni d'Alexis, ni des enfants ; c'est le silence de mort ».

En février 1941, Carrel revient en France, accompagnant un envoyé spécial de Roosevelt auprès du gouvernement de l'Etat Français. Le 14 avril, il arrive à Saint-Gildas et reçoit, le 23, un journaliste d'*Ouest-Eclair*, à qui il explique « les raisons de son voyage en Europe ».

Alexis Carrel décède à Paris, le 5 novembre 1944, deux mois après avoir été révoqué par le Gouvernement Provisoire de la République, de ses fonctions de directeur de la *Fondation pour l'étude des problèmes humains*. Cet établissement, fondé par lui dans la capitale occupée en 1942, est l'ancêtre direct de l'*Institut National des Etudes Démographiques* (I.N.E.D.). Sa dépouille est ramenée à Saint-Gildas, et est ensevelie dans l'oratoire Saint-Roch, au pied de l'autel ; l'existence de la tombe n'est rappelée que par une très modeste plaque de marbre.

Un bouleversement considérable se produit dans les années cinquante, résultant de l'installation de moines sur l'île, qui réalise enfin, avec un demi-millénaire de retard, une vocation monastique à laquelle les lieux semblaient naturellement la destiner. Répondant au vœu de son mari de « voir Saint-Gildas servir de base à une communauté de prière », Anne Carrel cède en 1953 la propriété de l'ensemble de l'archipel à la « *Fondation Alexis Carrel* », spécialement créée à cette occasion, le 23 mars 1951, avec pour objectif de « conserver, diffuser et développer les conceptions scientifiques, philosophiques et sociales du Dr Carrel ». Cet établissement reste juridiquement seul possesseur des lieux jusqu'à sa suppression, en 1972.

Rapidement, la *Fondation Carrel* propose aux *Petits Frères du Père de Foucauld* de s'établir sur l'île, à l'instigation de Dom Alexis Presse, Père Abbé et restaurateur de l'abbaye de Boquen ; la situation n'est toutefois officialisée par bail qu'en 1959. En 1966, ils sont remplacés par la *Fraternité*

Pardon de Saint Gildas, le 13 mai 1951 : la procession des enfants (Archives Association Art, Culture et Patrimoine, Tréguier). »



cistercienne du Père Corentin Henry, fondée à l'instigation de Bernard Besret, successeur de Dom Presse. François Lancelot est l'un des moines de cette petite communauté insulaire. Revenu sur les lieux le 4 juin 2000 pour présider le Pardon aux chevaux, il ne peut manquer de se remémorer « la prière de 5 heures du matin, avant le plongeon dans l'eau glacée », ainsi que « le temps partagé entre la lecture, le travail, la prière et l'élevage des chèvres pour le fromage », ou encore « ce soir de mauvais temps, où il a vu à terre une lampe tempête, comme un signe de Salut ». Il évoque également avec émotion et humour « les amis avec lesquels il a partagé des repas ou des balades en mer : Jean Tanguy, Olivier *Pen Kalet* avec son canot vert, François Tass et sa femme Anna ».

En 1969, la conjonction de difficultés juridiques dans la succession d'Alexis Carrel et de dissensions d'ordre spirituel au sein de la communauté de Boquen aboutit à mettre fin à la brève expérience monastique de Saint-Gildas et au départ des moines. La fondation gestionnaire de l'île est en effet dissoute par un jugement du Tribunal de Grande instance de Guingamp en date du 25 septembre 1968, confirmé le 8 octobre 1969 par la Cour d'Appel de Rennes.

L'ensemble de Saint-Gildas devient alors, par héritage, la propriété d'Henri Alfred René Jarret de La Mairie, fils d'un premier mariage d'Anne Carrel, le 10 janvier 1906, avec Henri Jarret de La Mairie, chef de bataillon d'infanterie, décédé en 1909. Domicilié à Buenos Aires, il revient régulièrement d'Argentine passer de longs séjours sur l'île où il s'adonne notamment aux joies de la pêche. C'est également l'époque où le peintre Philippe Châtelain et son épouse, Simone, passent un peu plus d'un an à Saint-Gildas, officiellement comme gardiens des lieux, mais surtout désireux de vivre une expérience humaine et artistique hors du commun. Ils sont ensuite remplacés par Pierre Le Bougeant.

L'archipel Saint-Gildas est finalement acquis

en mai 1989 par Mr et Mme Berghmans, ses actuels propriétaires.

Le contexte des années soixante-dix contribue à mettre en sommeil pour quelque temps le *Pardon aux chevaux*, dont le dernier se déroule le dimanche 25 mai 1969, organisé par l'abbé Le Guluche, recteur de Penvénan. Vers 1985, le Pardon peut toutefois reprendre, à l'initiative du Recteur Legrand et avec le concours de l'Amicale des Plaisanciers de Penvénan, assurant en bateau le passage des pèlerins à partir de la cale de Port-Blanc, les chevaux rejoignant l'île beaucoup plus tôt depuis Buguéès. Devant les risques de la traversée maritime, l'organisation est modifiée en 1994, et les pèlerins trouvent désormais à leur disposition des tracteurs pour gagner l'île Saint-Gildas. Le 5 juin 2005, le Pardon est célébré par Mgr Lucien Fruchaud, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier. Gageons que cette manifestation originale, mêlant pèlerins, cavaliers et amoureux de la nature et des paysages maritimes, tant penvénannais que visiteurs de passage, continuera longtemps à connaître un franc succès !

Thierry Hamon,
Adjoint aux Affaires Culturelles

■ Etat civil

Ils nous ont quittés : Naissances :

- Michel Gaston Lassalle, le 13/06
- Josette Yvonne Marie Rémond Le Boudier, le 18/09
- Bernard Marie Paul Delbende, le 21/09
- Aline Jeanne Marie Le Pape Prigent, le 23/06
- Georges Claude Covex, le 23/06
- Annie Julienne Marie Nicolas Gaultier, le 7/07
- Albert Jean Bodeur, le 7/07
- Yves Marie Auffret, le 20/07
- Jacques Alphonse Prigent, le 27/07
- Jeanne Marie Quénaon Le Gulluche, le 05/08
- Maria Yvette Kerbiriou Pondaven, le 30/08
- Jean Harscoat, le 13/09
- Carmen Cancoïn, le 03/07

Mariages :

- Camille Flores et Florent Cailleaux, le 02/07
- Marie-Hélène Boulard et Roland Kerhomen, le 02/07
- Anny Hoyau et Olivier Carmantrant, le 13/07
- Stéphanie Lescop et Eric Morvan, le 16/07
- Capucine Sarrade - Loucheur et Mikael Patron, le 23/07
- Sophie Meriaux et Tanguy Parenthoën, le 30/07
- Isabelle Coadalan et Gilles Gouriou, le 13/08
- Kathy Guelou et Jean-Baptiste Fandart, le 20/08
- Sandrine Le Saux et Grégory Le Felt, le 27/08
- Nathalie Cloarec et Christophe Tassel, le 17/09